

LGBTQI2SNBA+

Les mots de la diversité liée au sexe,
au genre et à l'orientation sexuelle

Présentation par
Dominique Dubuc

Comité Orientations et identités sexuelles - FNEEQ-CSN

Mai 2017

Quelques statistiques en vrac

- ▣ **35% des jeunes** subissent de l'homophobie au secondaire.
- ▣ **69% des jeunes LGB** ont été victime d'homophobie dans les 6 derniers mois.
- ▣ **70% des personnes trans** ont pensé au suicide et **40%** l'ont tenté et plus de 48% disent avoir subi de la **violence physique**.
- ▣ Surreprésentation des LGBT chez **les personnes itinérantes**, particulièrement chez les jeunes (**23% des jeunes itinérants** à Toronto sont LGBT).
- ▣ Les jeunes LGBT sont plus à risque de vivre des **périodes de détresse** (liées à la honte, à des abus, à l'isolement) ou des problématiques de santé mentale (périodes dépressives, auto-mutilation, tentatives de suicide, conduites à risque).

Ces chiffres diminuent drastiquement pour les jeunes qui ont du soutien par leur famille et leur milieu scolaire.

Quelques dates importantes

- **1969**: décriminalisation de l'homosexualité
- **1973**: homosexualité retirée du DSM (Amérique du Nord)
- **1977**: orientation sexuelle ajoutée à la Charte des droits et libertés du Québec
- **1999 et 2000**: union de fait reconnue
- **2002**: union civile et règles de filiation au Québec
- **2005**: mariage entre conjointes ou conjoints de même sexe

Quelques dates importantes (suite)

- **2013:** le fait d'être trans est retiré du DSM (Amérique du Nord)
- **2013:** adoption d'une loi permettant de changer la mention du sexe sans obligation de traitements médicaux
- **2015:** mise en place du Règlement permettant d'appliquer la loi de 2013
- **2016:** modification de la loi de 2013 pour inclure les personnes mineures
- **2016:** inclusion de l'identité de genre et de l'expression de genre comme motifs interdits de discrimination dans la Charte québécoise.

LGBTQI2SNBA+

- **Lesbiennes**
- **Gais**
- **Bisexuel-les**
- **Trans**
- **Queer**
- **Intersexes**
- **Bispirituel-les**
- **Non-binaires**
- **Asexuel-les**
- **+**

Quelques clés pour mieux comprendre ce vocabulaire et son importance

- **Certains mots sont relativement nouveaux, mais les réalités qu'ils décrivent ne le sont pas.** Par exemple, la pansexualité ou encore les personnes non binaires ont toujours existé, mais nous avons maintenant les mots pour désigner leurs réalités.
- **Les définitions varient encore beaucoup d'une source documentaire à l'autre.** Tout ce qui est présenté ici peut donc être sujet à des discussions et à davantage de nuances. Nous ne cherchons pas à statuer définitivement sur des terminologies, mais plutôt à dresser un portrait des différentes réalités qui vous soit utile dans votre travail d'accueil et d'intervention.
- **Le vocabulaire présenté ici en est un d'auto-identification.** En effet, seule la personne concernée peut choisir le terme qui la décrit le mieux. La présente démarche ne vise donc pas à apposer une étiquette sur des individus. Il s'agit plutôt d'explorer un vocabulaire qui fasse écho au ressenti de chacun-e, des mots qui les rejoignent et qui leur permettent de savoir qu'ils, elles et iels (pronom neutre) ne sont pas seuls.

Diversités liées au sexe, au genre et à la sexualité en 5 axes

1. Orientation sexuelle

Hétérosexuel-le  Homosexuel-le

2. Orientation romantique ou amoureuse

Envers les femmes  Envers les hommes

3. Identité de genre

Homme  Femme

4. Expression de genre

Stéréotypes de la masculinité  Stéréotypes de la féminité

5. Caractéristiques corporelles sexuelles associées au

Sexe féminin  Sexe masculin

1. L'**orientation sexuelle** concerne l'attraction sexuelle envers les hommes ou les femmes, ou envers les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Ce continuum va de **l'hétérosexualité** à **l'homosexualité**, en passant par la **bisexualité** et la **pansexualité**, mais elle inclut aussi **l'asexualité**.

2. L'**orientation romantique ou amoureuse** concerne l'attraction amoureuse envers les hommes ou les femmes, ou envers les personnes qui sortent du cadre binaire des genres. Cet axe est souvent superposable à celui de l'orientation sexuelle, mais pas automatiquement.

3. L'**identité de genre** est le genre auquel une personne s'identifie, sans égard à ce que le médecin a coché à sa naissance (sexe assigné à la naissance); c'est un sentiment profond et intime. Pour cette raison, seule la personne peut affirmer son identité (auto-identification) et s'engager, s'il y a lieu, dans un parcours de transition qui lui convienne. **Le genre** est un continuum d'auto-identification généralement entendu comme ayant deux pôles, soit masculin et féminin, mais toutes les nuances entre ces deux pôles ou à l'extérieur de ces deux pôles sont aussi possibles, personnelles et légitimes.

Bref, le sexe concerne les caractéristiques biologiques liées à la reproduction, alors que le genre correspond au ressenti profond de la personne.

4. **L'expression de genre** est l'apparence de ce que notre société qualifie de féminin ou de masculin (vêtements, coiffure, maquillage, langage corporel, etc.), sans égard au genre de la personne. Les deux pôles de cet axe correspondent aux représentations stéréotypées du féminin et du masculin telles que les véhiculent nos sociétés. Entre ces deux pôles, on retrouve toutes les possibilités de l'expression de genre. **L'expression de genre** n'est pas nécessairement la manifestation de **l'identité de genre** de la personne et peut varier chez une même personne.

5. **Les caractéristiques corporelles sexuelles** concernent le continuum des caractéristiques biologiques qu'on associe au sexe masculin et au sexe féminin. En effet, que ce soit en terme d'organes génitaux internes ou externes, de taux d'hormones, de caractéristiques sexuelles secondaires, ou même en terme de chromosomes sexuels, la binarité des sexes ne rend pas compte de la diversité réelle, notamment en n'incluant pas **les personnes intersexes**.

Il n'y a aucune corrélation automatique entre l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et les caractéristiques corporelles sexuelles. Par exemple, un homme trans peut très bien être hétérosexuel ou encore gai, et une femme hétérosexuelle peut avoir une expression de genre plutôt masculine, etc.

Au-delà du lexique: des personnes

- Une femme trans lesbienne
- Un homme cisgenre hétérosexuel d'expression de genre plutôt féminine
- Une femme bisexuelle qui préfère les femmes dans sa vie amoureuse
- Une personne non binaire attirée par les hommes dans sa vie sexuelle et amoureuse
- Une femme pansexuelle cisgenre d'expression de genre plutôt masculine
- Un homme intersexe hétérosexuel
- Une personne asexuelle en relation amoureuse avec une personne hétérosexuelle
- Un homme cisgenre hétérosexuel et d'expression de genre masculine
- *Etc.*

Quelques termes relatifs à l'orientation sexuelle

- Une personne **homosexuelle** (gai, gaie, lesbienne) est attirée sexuellement par les personnes de son propre genre.
- Une femme **hétérosexuelle** est attirée sexuellement par les hommes et un homme hétérosexuel par les femmes.
- Une personne **bisexuelle** est attirée sexuellement par les hommes et les femmes.

Des préjugés tenaces sur les personnes bisexuelles :

La bisexualité influence la capacité d'être en couple ou d'être fidèle : la fidélité, comme toute autre convention à l'intérieur d'un couple, n'a pas d'orientation sexuelle.

La bisexualité est une phase ou une étape vers l'homosexualité : c'est possible, mais la bisexualité est aussi une orientation sexuelle en soi.

- Une personne **pansexuelle** est attirée sexuellement par les personnes indépendamment de leur genre.
- Une personne **asexuelle** ne ressent pas d'attirances sexuelles, ou rarement. Il s'agit d'un terme parapluie qui inclut une diversité de degrés d'attirances ; par exemple, certaines personnes asexuelles ressentent du désir seulement après avoir créé un lien affectif fort avec une personne, alors que d'autres n'en ressentiront jamais.
- Une famille **homoparentale** ou **transparentale** est une famille dans laquelle un ou les parents sont homosexuel-les ou bisexuel-les ou trans.

- Une personne **queer** est une personne qui choisit ce terme pour affirmer son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre. La réappropriation de ce terme, autrefois considéré comme péjoratif, est une forme d'*empowerment*. Certaines personnes *queers* incluent un aspect politique de rejet des normes sociales dans cette auto-identification.
- **La bispiritualité** est un concept des Premières nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et de genre. Cependant, chaque communauté autochtone a sa propre définition de la bispiritualité, notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bispiritualité ne peut être réduite aux seules dimensions que sont l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

- **L'homophobie** regroupe toutes les attitudes négatives pouvant mener à la discrimination (harcèlement, rejet, violence, etc.) à l'endroit d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de l'orientation sexuelle réelle ou perçue. On peut décliner l'homophobie en lesbophobie, gaiphobie ou biphobie. L'homophobie peut affecter toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforment pas aux stéréotypes de genre.
- **L'hétérosexisme** est la présomption que chaque personne est hétérosexuelle et que l'hétérosexualité est supérieure à toute autre orientation sexuelle; l'hétérosexisme contribue à occulter les autres orientations sexuelles.
- **L'hétéronormativité** est la présomption que l'hétérosexualité est la norme valide, et que les relations hétérosexuelles sont la référence pour la détermination de ce qui est normal (valide) ou non.

Des propos à éviter:

*Dire d'une personne qu'elle **affiche** son homosexualité;*
Dirait-on d'une personne hétérosexuelle qu'elle affiche son hétérosexualité en parlant de son conjoint ou de sa conjointe? Il est préférable de dire qu'une personne révèle ou dévoile son orientation sexuelle.

*Dire d'une personne qu'elle **avoue** son homosexualité;*
Il est péjoratif d'utiliser ce terme puisqu'on avoue une faute, une erreur, une faiblesse, etc.

*Dire à une personne homosexuelle: « **ça ne paraît pas...** »*
S'il est préférable que ça ne paraisse pas, est-ce à dire que c'est quelque chose qu'il vaut mieux cacher? Ou encore, est-ce à dire que son expression de genre est conforme aux attentes sociales, ce qui est donc plus « acceptable »?

Quelques termes en lien avec l'identité de genre

- **Le sexe** concerne principalement la nature anatomique des organes génitaux ou reproducteurs d'une personne.
- **Le sexe assigné à la naissance** est déterminé par le médecin, sur la base de l'observation des organes génitaux du bébé, en cochant la case M (sexe masculin) ou la case F (sexe féminin) sur l'acte de naissance du bébé. Cette décision du médecin devient **la mention du sexe** légale de la personne et est indiquée sur son certificat de naissance. L'assignation de la mention du sexe est obligatoire au Québec.
- **La mention du sexe** est un terme légal pour référer au **genre** d'une personne dans un document, et ce en fonction de ce qui est indiqué sur son certificat de naissance. Cette mention peut correspondre ou non à **l'identité de genre** de la personne. Si ce n'est pas le cas, il est possible de faire une demande de changement de mention du sexe auprès de la Direction de l'état civil. Au Québec, il n'y a que 2 mentions du sexe possibles.

- **La binarité des genres** résulte des constructions sociales binaires (homme – femme) qui limitent l'identité de genre à deux sexes auxquels sont associés des stéréotypes de genre dits masculins ou féminins.
- **La fluidité de genre** est un éclatement de la binarité des genres.
- L'identité de genre d'**une personne non binaire** sort de la binarité homme-femme. Ces personnes préfèrent souvent qu'on utilise des pronoms neutres pour s'adresser à elles. C'est un terme parapluie qui inclut, par exemple, les personnes qui s'identifient à la fois comme homme et femme, ou encore à ni l'un ni l'autre.
- Le terme **trans** est un terme parapluie qui inclut toute personne dont le genre ne correspond pas au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Ce terme peut inclure ou non les personnes non binaires, selon leur propre auto-identification.

- **Une femme trans** est une femme pour qui le médecin avait coché M (sexe masculin) sur son acte de naissance.
- **Un homme trans** est un homme pour qui le médecin avait coché F (sexe féminin) sur son acte de naissance.
- Certaines personnes trans préfèrent le terme **transsexuel-le** et d'autres préfèrent le terme **transgenre**. Historiquement, ces termes permettaient la distinction entre les personnes ressentant le besoin de modifications chirurgicales et celles qui n'y aspiraient pas. Cette dichotomie est aujourd'hui considérée comme dépassée et les personnes utilisent l'un ou l'autre de ces termes, ou tout simplement trans, en fonction de leur propre choix personnel (auto-identification).

- **Les parcours trans** sont multiples. Dans le but d'affirmer son identité de genre ces parcours peuvent impliquer une **transition** :
 - **sociale**, notamment en dévoilant son auto-identification à son entourage;
 - **médicale**, par des chirurgies ou des traitements hormonaux;
 - **légale**, en changeant son nom ou sa mention du sexe auprès de la Direction de l'état civil (aucun traitement médical requis);
 - une combinaison des trois.

Il s'agit d'un parcours personnel qui peut grandement différer d'une personne à l'autre.
- **Une personne cisgenre** est une personne dont le genre correspond à ce qu'avait coché le médecin à sa naissance (sexe assigné à la naissance).

- **La transphobie** regroupe toutes les attitudes négatives pouvant mener à la discrimination (harcèlement, rejet, violence, *etc.*) à l'endroit des personnes trans ou des personnes non-conformes aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité. Un exemple de transphobie est l'utilisation du mauvais prénom ou des mauvais pronoms, en présence ou en absence de la personne en question.
- **La cisnormativité** est la présomption qu'être cisgenre est la norme valide, et que le cadre de la binarité des sexes doit servir de référence pour la détermination de ce qui est normal (valide) ou non.
- **Le cissexisme** est la présomption que toutes les personnes sont cisgenres; le cissexisme contribue à occulter les autres identités de genre et à affirmer la seule binarité homme - femme comme étant valide.

- **La transidentité** concerne l'identité de genre des personnes trans. C'est un terme qui ne fait cependant pas l'unanimité dans les communautés trans car il met l'accent sur une hypothétique « identité trans », alors que l'auto-identification principale des personnes trans est envers un genre et non envers le fait d'être trans en soi.
- **La dysphorie de genre** est un diagnostic médical concernant la détresse et les difficultés de fonctionnement, que vivent certaines personnes trans, en lien avec les différentes transitions (famille, travail, etc.) et la transphobie rencontrée. Ce diagnostic ne s'applique donc pas à toutes les personnes trans. Il est à noter que **le trouble de l'identité de genre**, diagnostic autrefois imposé aux personnes trans, a été retiré du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5)* en 2013.

Des propos à éviter:

En parlant des personnes trans, il faut utiliser avec circonspection les expressions:

- « *devenir une femme ou devenir un homme* »

Par exemple, une femme trans peut affirmer qu'elle a toujours été une femme, donc pour elle, il n'y a pas de « avant et après » en terme d'auto-identification. Elle n'est donc pas « devenue » une femme.

- « *être né-e dans le mauvais corps* »

Ce sentiment est vrai pour certaines personnes, mais le piège est d'en faire une généralisation. La transition médicale (traitements hormonaux et chirurgicaux) est extrêmement importante voire même vitale pour certaines personnes trans. Mais d'autres ne sentent pas qu'elles sont nées dans le mauvais corps et ne ressentent pas le besoin de subir de tels traitements, qui sont très lourds d'un point de vue médical et qui impliquent une stérilisation.

- « *transition complétée ou non* ».

Parler en ces termes met l'accent sur la génitalité de la personne. D'une part, cet aspect est intime et ne regarde que la personne elle-même. D'autre part, cette expression sous-entend une certaine gradation de la validité du genre en fonction d'un parcours médical.

Quelques termes relatifs à la diversité liée au sexe

- **Les personnes intersexes** ont une somme de caractéristiques liées au sexe (chromosomiques, gonadiques, hormonaux ou génitaux), et ce souvent dès la naissance, qui ne correspond pas aux définitions médicales binaires des corps masculins ou féminins. Ces personnes sont pathologisées par la médecine et sont souvent soumises dès le plus jeune âge à des interventions non consenties, irréversibles et non cruciales au maintien de leur santé, visant à conformer leur corps aux modèles féminin et masculin typiques.
- On les appelait autrefois **hermaphrodites**. Ce terme est maintenant souvent considéré comme péjoratif par les personnes concernées.

Le bébé intersexe est souvent soumis à une série de chirurgies et de traitements hormonaux visant à « **normaliser** » ses caractéristiques corporelles sexuelles selon des **critères hétéronormatifs** et **cisnormatifs**. Par exemple, un vagin que le corps médical considère adéquat doit être pénétrable par un pénis. Ces interventions ne tiennent pas compte que l'enfant peut être en bonne santé et que ces traitements auront parfois des conséquences graves, par exemple l'infertilité. De plus, cette « normalisation » est conduite sans connaître l'orientation sexuelle ou l'identité de genre du bébé.

Les interventions médicales non consenties qui sont faites aux personnes intersexes sont associées à de la torture par le Rapporteur spécial sur la torture de *l'Organisation des nations unies (ONU)*.

Conclusion

La diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle a toujours existé, et ce dans toutes les civilisations. Mais comme l'a si bien dit le poète Ilhan Berk : « Ce qui n'est pas nommé n'existe pas ». **Les mots sont des outils, des vecteurs de compréhension mutuelle et de respect.**

Peu importe notre situation dans l'ensemble des grands axes de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle, nous sommes des êtres humains et nous méritons toutes et tous le respect de notre dignité et de nos droits humains fondamentaux.

Merci beaucoup!!!